

Le Grenelle de la mer

LES CHIFFRES

- **30** : c'est le nombre de pays avec lesquels la France a une frontière maritime.
- **673** : c'est le nombre de propositions faites par les quatre groupes de travail.
- **20%** : c'est le pourcentage d'espaces marins classés en aires marines protégées en France fixé comme objectif pour 2020.

L'ESSENTIEL

- Les mers et les océans couvrent les 2/3 de notre planète et constituent une ressource fondamentale pour l'avenir de l'humanité. **Parce que la France possède le 2^{ème} espace maritime du monde, elle a une responsabilité toute particulière aux niveaux européen et mondial.**
- C'est pourquoi **le Grenelle de la mer a été lancé le 3 avril dernier** par Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO avec un **objectif clair : définir une stratégie nationale pour la mer et le littoral, en application du Grenelle de l'environnement.**
- Ce Grenelle de la mer s'est déroulé en **3 étapes successives : la réunion de groupes de travail** pour formuler des propositions concrètes, **la mise en place d'une large consultation des Français** et **l'organisation de tables rondes pour adopter des décisions et des engagements.**
- A l'automne, des comités opérationnels auront pour mission de définir les modalités de mise en œuvre de ces décisions.
- Avec le Grenelle de la mer, le Gouvernement se donne les moyens d'**une politique ambitieuse pour la mer et les activités maritimes.**

POURQUOI UN GRENELLE DE LA MER ?

- Le Grenelle de l'environnement avait acté la **nécessité de mettre en place une stratégie nationale pour la mer et le littoral**. Parce que **les mers et les océans couvrent les 2/3 de la planète, recèlent d'extraordinaires potentialités** et qu'il y a **urgence à agir pour les protéger**, un Grenelle spécifique à la mer était indispensable.
- Les mers et les océans constituent **une ressource fondamentale pour l'avenir de l'Humanité. Mais les pollutions terrestres et maritimes, la surpêche et le réchauffement climatique les mettent en danger** en leur faisant perdre leurs qualités essentielles (régulation climatique, production d'oxygène, production alimentaire). Les effets se font d'ores et déjà ressentir : ressources marines plus rares, eaux plus acides, disparition de la biodiversité, montée du niveau des mers, fonte des glaces...
- Si la France a pris les devants, c'est parce qu'elle est présente, à travers les territoires et départements d'Outre-mer, **sur les quatre grands océans (Atlantique, Austral, Pacifique, Indien)** et qu'**elle a des frontières maritimes avec trente pays !** Lorsqu'on **possède le 2^{ème} espace maritime du monde**, on assume forcément une responsabilité particulière à l'échelle nationale mais aussi aux niveaux européen et mondial.

COMMENT CE GRENELLE S'EST-IL ORGANISÉ ?

- Comme le Grenelle de l'environnement, **le Grenelle de la mer s'est organisé autour d'une méthode qui a fait ses preuves : celle de la concertation**. Concertation entre l'Etat, les élus, les acteurs économiques, les syndicats, les associations et ONG de protection de l'environnement.
- Le Grenelle de la mer s'est déroulé en **3 étapes** :
 - **La 1^{ère} étape** a réuni **4 groupes thématiques de travail** composés de 5 collèges : Etat, élus, syndicats salariés, syndicats employeurs, ONG. Elle a abouti, le 9 juin dernier, à la remise de 4 rapports réunissant **673 propositions concrètes**. Au total, ces travaux représentent **25 jours de réunions** et **plus de 8000 heures de travail**.
 - **La 2^{ème} étape** avait pour but d'**associer pleinement les Français à ce Grenelle**. Pour cela, plusieurs actions ont été organisées : les journées de la mer du 8 au 14 juin dernier avec plus de 300 événements sur l'ensemble du littoral et à Paris ; les 18 réunions Grenelle de la mer en régions, dont 7 en Outre-mer ; une consultation par Internet avec 22 426 participations ; la consultation pour avis d'une vingtaine d'institutions et conseils nationaux concernés par la mer.
 - **La 3^{ème} étape** s'est déroulée les 10 et 15 juillet, avec **3 tables rondes successives** réunissant les différentes parties prenantes. Présidées par Jean-Louis BORLOO, en présence de Chantal JOUANNO et Valérie LETARD, elles ont permis d'**adopter collectivement de nombreuses décisions et des engagements concrets** sur la base des propositions faites tout au long du Grenelle de la mer.
- Au cours du second semestre, l'**élaboration d'un Livre bleu**, décidé par le Président de la République, sera lancé en s'appuyant notamment sur les travaux du Grenelle de la mer. Ce Livre bleu sera validé par un Comité interministériel de la mer d'ici la fin de l'année.

QUELLES DÉCISIONS CONCRÈTES ?

- Au cours des trois tables rondes, **une série de mesures ont été partagées en faveur des énergies marines, de la biodiversité, de la pêche durable, d'une politique industrielle et de la gouvernance.**
- **Tout d'abord, un plan « Energies bleues »** sera mis en œuvre **avec un objectif clair : 6000 MW d'énergies marines en 2020.** Pour identifier les technologies du futur dont la France va se doter, des sites d'essais devront être créés, notamment en Outre-mer, grâce au support des pôles de compétitivité. Ils concerneront les hydroliennes, l'énergie thermique des mers et les éoliennes flottantes. Un appel à projets sera également lancé avant fin 2009 pour créer un centre d'essai de rang mondial sur les énergies marines.
- **Ensuite, les pollutions marines seront réduites** grâce à :
 - **La mise en place d'un objectif mondial de réduction des gaz à effet de serre du transport maritime ;**
 - **L'inscription de la Méditerranée comme zone de contrôle des émissions de soufre des navires ;**
 - **La lutte contre les dégazages et le marquage des hydrocarbures** (notamment par ADN) qui devra être testé par le Centre de documentation, de Recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) dès 2009 pour des résultats en janvier 2010.
 - **Le soutien à une filière industrielle française de démantèlement, de recyclage et de dépollution des navires favorisant une approche de proximité et de développement durable dans les chantiers.**
- Pour un maximum d'efficacité, **un suivi de l'application du Grenelle de la mer sera mis en place** dans tous les territoires grâce à la création du Conseil national de l'Archipel France.
- **Enfin, la formation et la recherche seront développées** avec notamment la création d'une filière de formations qualifiantes (universitaires et professionnelles) des métiers liés à la mer.

LA PÊCHE N'EST-ELLE PAS UNE MENACE POUR CERTAINES ESPÈCES ?

- **La réponse est claire : il ne s'agit pas de choisir entre pêcher ou protéger, mais de protéger pour mieux pêcher.** Tout le défi est de **développer une pêche responsable et de haute qualité dans notre pays.** Nous devons réussir à concilier d'un côté une pêche qui permette aux pêcheurs de vivre des fruits de leur travail et de l'autre la protection de certaines espèces fragiles ou menacées comme le thon rouge.
- C'est ce que le Gouvernement a fait en lançant en **2008 le plan pour une pêche durable et responsable.** Et c'est sur cet élan que nous devons continuer en développant les aires marines protégées.
- La France ne protège aujourd'hui qu'1% de son espace maritime. Parce que c'est loin d'être suffisant, **le Président de la République a fixé un objectif clair et ambitieux lors de son discours au Havre : 10% de nos eaux classées en aires marines protégées d'ici 2012 et 20% d'ici 2020, dont la moitié en réserves de pêches.**
- C'est tout le sens du **Grenelle de la mer qui a arrêté des mesures concrètes** comme la création d'aires marines protégées ; la création de réserves de pêche en quantité significative **en concertation avec les acteurs locaux et les pêcheurs** ; le contrôle des eaux françaises avec le signalement obligatoire du passage à l'intérieur de la Zone Economique Exclusive française.
- **C'est grâce à ces aires marines protégées que pourront se reconstituer les ressources qui permettront demain à la pêche de se perpétuer dans notre pays.**

Verbatim

Nicolas SARKOZY : « Notre avenir dépend de la mer, en tant que ressource, en tant qu'écosystème et en tant que lieu d'échanges. Et l'avenir de la mer sur notre planète dépend aussi de l'attitude de la France. Je veux donc que notre Nation soit désormais à la hauteur de ses responsabilités et de ses opportunités de très grande puissance maritime, pour les Français d'aujourd'hui, mais aussi pour tous les hommes et toutes les femmes de demain. »

Jean-Louis BORLOO : « C'est la mer qui sauvera la terre. »

Chantal JOUANNO : « La France a corrigé un oubli historique : celui de son destin maritime. »

Luc CHATEL